

Recherches sociographiques



Néré SAINT-AMAND, *Folie et oppression. L'internement en institution psychiatrique*

Marie Plante

Volume 28, numéro 1, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056282ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056282ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Plante, M. (1987). Compte rendu de [Néré SAINT-AMAND, *Folie et oppression. L'internement en institution psychiatrique*]. *Recherches sociographiques*, 28(1), 185–186. <https://doi.org/10.7202/056282ar>

sur un problème méconnu, mais réel, le syndrome alcoolique foetal. Et l'ouvrage termine avec un sommaire de neuf pages rappelant les points qui doivent faire l'objet d'une attention toute spéciale lorsqu'on tente de comprendre l'alcoolisme féminin.

Il ne fait aucun doute que l'analyse de la littérature a été soignée de façon à faire ressortir l'essentiel sans omettre les nuances de jugement qui s'imposent. Toutefois, il ne semble pas que les auteurs aient cherché à éviter la redondance, ce qui permet, par contre, d'établir des liens encore plus serrés entre les multiples volets de la discussion en cours. Je leur reprocherais surtout d'avoir confiné leur examen aux seules publications faisant une référence explicite à la femme. C'est un peu dommage !

Quant à la qualité de l'écriture, j'ai remarqué un effort pour utiliser une terminologie juste, complémentée par une série de notes de bas de page qui illustre le sérieux de la recherche en ce sens. Le texte se lit avec aisance. Vu le caractère condensé du style, aucun lecteur intéressé ne sera apeuré par la longueur. Et j'espère que l'ouvrage recevra toute l'attention qu'il mérite auprès des lecteurs québécois, car il répond à un besoin certain.

Je ne puis m'empêcher, en terminant, d'envoyer une tuile dans le jardin de l'actuel gouvernement québécois, qui était au pouvoir lorsque l'OPTAT fut dissous. Il a alors fait cadeau à l'Université Laval de tout le Centre de documentation qui s'y trouvait. Or, les ouvrages ont été disséminés à travers la bibliothèque de la Faculté de médecine et ce fut, à toutes fins pratiques, la destruction du Centre. Car il est devenu impossible de consulter efficacement ces ouvrages. Les chercheurs du Québec ont dû reprendre les recherches bibliographiques et se contenter de ce qu'offrait leur université respective. Aujourd'hui, il n'existe au Québec aucun centre analogue à l'Addiction Research Foundation of Ontario, dont l'OPTAT était la contrepartie. Il y a mieux : l'A.R.F. s'est bilinguisée pour desservir la clientèle québécoise, abandonnée par son propre gouvernement. Mes félicitations, monsieur Bourassa.

Lucien LAFOREST

*Faculté de médecine,
Université de Sherbrooke.*

Néré ST-AMAND, *Folie et oppression. L'internement en institution psychiatrique*,
Moncton, L'Acadie, [s.d.], 198p.

Le titre situe bien la pensée de l'auteur et le lecteur trop sensible à ce parti pris devra passer outre une démarche de confirmation de pensée pour découvrir l'intérêt de cette recherche à caractère socio-politique. Les hypothèses de départ gravitent autour du rapport entre l'internement, l'ethnie et l'industrialisation. La population étudiée est celle du Nouveau-Brunswick, particulièrement en rapport avec le groupe minoritaire que constituent les Acadiens. Trois instruments d'analyse sont utilisés : l'analyse du contenu de 585 dossiers d'internement, l'analyse statistique de certaines données des dossiers et l'analyse sémantique d'interviews de 28 citoyens.

Outre les éléments du contexte historique et socio-politique, l'auteur nous présente le système de soins psychiatriques et les lois qui régissent l'admission en psychiatrie. L'admission involontaire largement utilisée (64%-70%) devient le thème central de l'étude, le symbole de l'oppression auquel toutes les autres variables (sexe, ethnie, langue, statut matrimonial et occupation) seront confrontées. L'analyse statistique et l'analyse sémantique tentent de décrire et d'expliquer ce recours.

De ses analyses, l'auteur dégage plusieurs constats : un groupe minoritaire est plus à risque d'internement ; la participation à l'ordre économique a un effet protecteur ; le seuil de tolérance varie selon l'ethnie en fonction de ses traditions et de son niveau de pouvoir politique et économique ; la menace de danger, plus que le danger, est le critère déclencheur du processus d'internement, bien que selon les ethnies, elle ne soit pas associée aux mêmes niveaux de déviance ; la protection publique prime sur le bien-être individuel ; l'internement psychiatrique relève d'un jugement de la collectivité qui ne laisse pas de place à la participation de la personne concernée et à l'expression de ses besoins ; l'institution psychiatrique est perçue comme un lieu de contrôle.

Le lecteur peut être en accord ou pas avec le lien établi en conclusion entre l'internement psychiatrique, le contrôle de la déviance sociale et l'oppression des Acadiens. Mais il ne peut nier les liens entre origine ethnique, minorité et internement psychiatrique au Nouveau-Brunswick et fort probablement ailleurs.

Marie PLANTE

*Direction de la prévention et des services communautaires,
Ministère de la santé et des services sociaux.*

Yves LAMONTAGNE, *L'ampleur des maladies mentales au Québec*, Québec, Québec Science, 1985, 100p.

Le titre ne dit pas tout à fait ce que contient l'ouvrage. On s'attendait à y trouver des tableaux descriptifs mesurant l'étendue des cas pathologiques, psychoses et états dépressifs entre autres, ou même une étude épidémiologique décrivant la trajectoire des troubles mentaux à travers les diverses couches de la société québécoise. Qu'est-ce qu'on y découvre ? La compilation de quelques données, bien sûr, mais surtout la présentation d'un bilan qui tend à démontrer la sous-estimation des maladies mentales au Québec ces dernières années, et dans leur ampleur et dans leurs conséquences sociales.

D'ailleurs, les données recueillies ici ne sont pas de première main. Deux sociologues, Anne Hébert et Johanne Levac, s'étaient vu confier la tâche de faire le relevé des statistiques existantes sur les maladies mentales au Québec, statistiques qui se trouvaient éparpillées dans des sources de toute sorte. Elles ont dû consulter Statistique Canada, la Régie de l'assurance-maladie du Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec et d'autres études courantes du Ministère de la santé et des services sociaux, mais trop souvent inconnues du grand public. L'auteur, psychiatre et président de la Fondation pour la recherche des maladies mentales, présente les résultats de leur recherche.